



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARGENTEUIL  
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 8 janvier 2020 à 19h36, à la place régulière des séances, sous la présidence de madame Julie Léveillée, présidente d'assemblée.

Les membres du conseil présents sont :

Madame Danielle Parent, Monsieur Francis Léger, Madame Cassandre Lescarbeau, Madame Julie Léveillée, Madame Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

Monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

La présidente d'assemblée déclare la présente séance extraordinaire ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

**2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**

**Considérant** que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'exception prévue à l'article 157 du code municipal du Québec (RLRQ, c.C-27.1) ;

**Considérant** qu'ils confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Francis Léger

**APPUYÉ PAR :** Madame Dawn Charles

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020 À 19H36**

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Affaires diverses**
  - 3.1 Dépôt de la lettre de démission de monsieur le conseiller Howard Sauvé
  - 3.2 Avis de vacance du poste de conseiller
  - 3.3 Nomination du maire suppléant et du substitut à la MRC d'Argenteuil
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de la séance**

**ADOPTÉE.**

2020-01-013



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

### 3. Affaires diverses

#### 3.1 *Dépôt de la lettre de démission de monsieur le conseiller Howard Sauvé*

Conformément à l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil municipal la lettre de démission de monsieur le conseiller Howard Sauvé.

**ADOPTÉE.**

2020-01-014

#### 3.2 *Avis de vacance du poste de conseiller*

**Considérant** que monsieur Howard Sauvé a remis par écrit sa démission au poste de conseiller, effective le 8 janvier 2020 à 19h30 ;

**Considérant** le dépôt de la lettre séance tenante conformément à l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ;

**Considérant** que la vacance du poste de conseiller a été constatée plus de douze mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale ;

**Considérant** que conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et secrétaire-trésorier constate la vacance du poste de conseiller et en avise le conseil municipal ;

**Considérant** que conformément à l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le président d'élection doit, dans les 30 jours de l'avis de la vacance ou de la décision du conseil de la combler par une élection partielle, selon le cas, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis ou de la décision.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Cassandre Lescarbeau

**APPUYÉ PAR :** Madame Dawn Charles

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**DE RECEVOIR** la démission de monsieur Howard Sauvé au poste de conseiller.

**DE CONSTATER** la vacance du poste de conseiller.

**ADOPTÉE.**

2020-01-015

#### 3.3 *Nomination du maire suppléant et du substitut à la MRC d'Argenteuil*

**Considérant** la résolution numéro 2019-11-261 visant à nommer monsieur Howard Sauvé à titre de maire suppléant et substitut à la table des maires de la MRC d'Argenteuil ;

**Considérant** la vacance des fonctions de maire suppléant et substitut à la table des maires de la MRC d'Argenteuil suite à la démission de monsieur Howard Sauvé ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020**

**Considérant** que le Code municipal prévoit à l'article 116 que le conseil peut, en tout temps, nommer un membre du conseil comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire avec tous les privilèges, droits et obligations attribués à cette fonction ;

**Considérant** que l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale municipale prévoit que le conseil de la municipalité régionale de comté se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la municipalité régionale de comté ;

**Considérant** que ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste, il est remplacé au conseil de la MRC par un substitut, que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Madame Dawn Charles  
**APPUYÉ PAR** : Madame Cassandra Lescarbeau  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**DE NOMMER** à titre de maire suppléant et substitut à la table des maires de la MRC d'Argenteuil, monsieur Francis Léger, séance tenante, conformément à l'article 116 du Code municipal et à l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale municipale, et ce, jusqu'à la proclamation du prochain maire élu.

**ADOPTÉE.**

#### **4. Période de questions**

Les personnes adressent leurs questions au président d'assemblée.

#### **5. Levée de la séance**

À **19h41**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Madame Dawn Charles  
**APPUYÉ PAR** : Monsieur Francis Léger  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

**DE CLORE** et lever la présente séance.

**ADOPTÉE.**

#### Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal

Pierre-Luc Nadeau  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Julie Léveillé  
Présidente d'assemblée

Pierre-Luc Nadeau  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

2020-01-016



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JANVIER 2020

Je, Julie Léveillée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Julie Léveillée  
Présidente d'assemblée

